

Cinquième édition du Jour de la Nuit

12 octobre 2013



Bilan Global

Depuis une cinquantaine d'années, l'alternance du jour et de la nuit tend à s'estomper. La multiplication des points lumineux en est la cause : en dix ans, leur nombre a augmenté de trente pour cent et s'élève aujourd'hui à presque 9 millions de points en France. Mais l'augmentation de l'éclairage nocturne est insidieuse : elle provoque la disparition du ciel étoilé, elle trouble fortement les écosystèmes et elle engendre une forte consommation d'énergie qui, dans un contexte mondial de réchauffement climatique, devrait pourtant être maîtrisée et réduite.

Au regard de ces enjeux, la cinquième édition du Jour de la nuit, organisée le 12 octobre 2013, s'est donnée pour objectif de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de cette pollution lumineuse et de renouer un lien avec la nuit noire et magique. Grâce à la mise en place de **340** animations grand public par plus de **100** structures locales et à la mobilisation de 275 villes qui ont éteint tout ou partie de leur éclairage public, cette édition prouve la volonté de changement des collectivités et des citoyens !

Le bilan positif de cette nouvelle opération, en termes de mobilisation des acteurs comme du public, démontre la volonté des organisateurs et du public à renouveler cette opération malgré le peu de budget. La question est cependant posée pour l'avenir car même si le succès est reconnu, l'opération demande un grand investissement humain et financier qui ne peut être renouvelé de manière déficitaire pendant des années...

Ce bilan présente des données sur les 416 manifestations organisées pour le Jour de la nuit.

Sommaire

I - Retour sur la mise en œuvre de la coordination

- 1. Equipe, partenaire
- 2. Retro planning

II – Bilan des manifestations organisées

- 1. Données globales et répartition dans les territoires
- 2. Acteurs de terrain impliqués
- 3. Opérations d’extinction de l’éclairage public
- 4. Retours médiatiques

III – Conclusion :

- **Annexe** : Partenaires du Jour de la Nuit

I - Retour sur la mise en œuvre de la coordination

- 1. Equipe, partenaires

Liste des partenaires 2013



• 2. Retro planning

Juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
<p>mise à jour des outils de communication • Affiche –Flyers- Autocollants- bandeaux 2012 en cours de réalisation</p> <p>Refonte du site internet</p> <p>Partenariats</p> <p>15 juin : relance inscriptions auprès des organisateurs des années précédentes</p> <p>+ mise à disposition des outils mis à jour pour diffuser l'information : - Lettre à l'attention des élus - L'article pour les collectivités à insérer dans le journal local</p> <p>- Petit rappel du bilan de l'édition précédente - Lancement des inscriptions, communication sur le lancement - Outils de communication existants et planning</p>	<p>-1^{ER} juillet</p> <p>ouverture des inscriptions sur le site : www.jourdelanuit.fr</p> <p>• Kit pratique à l'attention des collectivités • fiches pratiques, documents , expos, ...</p> <p>- Plaquette de présentation de l'évènement et appel à participer</p> <p>- Fichier des anciens participants, réseaux de Noé Conservation, Eco-Maires, Natureparif</p> <p>- Fichier de toutes les collectivités de + de 20 000 habitants.</p>	<p>- réalisation/ finalisation de la nouvelle affiche 2012</p> <p>- mise à jour finale et refonte du site internet du Jour de la Nuit.</p> <p>- relances téléphoniques auprès des collectivités</p> <p>- animation des réseaux sociaux Page facebook et twitter</p> <p>- élaboration et mise en place des lettres d'information diffusées auprès des inscrits, des partenaires, des organisateurs et des membres des groupes réseaux sociaux.</p> <p>- envois des CP à tous les agendas identifiés, offices de tourisme etc..</p> <p>- premières réponses aux journalistes.</p> <p>- suivi de la consultation publique sur les décrets concernant les éclairages nocturnes.</p>	<p>- intensification du nombre de lettre d'info et d'information sur les réseaux sociaux</p> <p>- suivi des inscriptions, réponses aux organisateurs</p> <p>-- Communiqué de presse type pour les organisateurs locaux</p> <p>- Recherche d'un événement phare à faire à Paris</p> <p>- création de « goodies » (badges, cartes postales, flyers, affiches , autocollants...) pour faire un kit organisateurs.</p> <p>- relance des collectivités</p>	<p>- Envois des kits aux organisateurs : (affiches, bages, cartes, autocollants, flyers).</p> <p>- Réponses presse</p> <p>- Gestion des inscriptions et des questions des organisateurs</p> <p>+ les mêmes choses que le reste du temps (lettre d'info, animation fb et twitter...)</p> <p>- Le 12 octobre : événement national Le Jour de la Nuit, 400 événements partout en France métropolitaine, Dom-Tom et étranger ! Extinctions de l'éclairage public et animations publiques</p>	<p>- retours des organisateurs locaux</p> <p>- revue de presse - retours photos - bilan de l'action</p>

II – Bilan des manifestations organisées

1. Données globales et répartition dans les territoires

Bilan général de la manifestation

Cette nouvelle édition du Jour de la nuit a confirmé son succès en termes de mobilisation avec plus de 400 **manifestations** inscrites au 1er octobre :

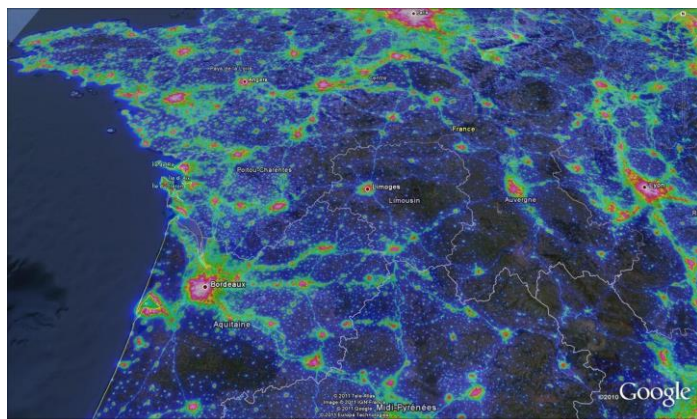
- **274 extinctions totales ou partielles**
- **340 animations grand public : animations astronomiques, sorties nature et activités en intérieur (conférences, expos).**

Cette année, la date de l'inscription a été reculée d'un mois, ce qui a fait prendre un peu de retard sur l'organisation générale de la manifestation. Le succès aurait donc pu être encore plus important. Cependant, les partenariats entre les collectivités et les associations locales se confirment et deviennent même la règle et cette année, le temps n'était pas particulièrement propice à la découverte de la nuit par des ballades et observations en extérieur, plusieurs animations ont donc dû être replacées en intérieur. Le début octobre semble donc particulièrement adapté à ce type de manifestation car moins risqué en termes de climat que la fin du mois, cependant cela peut être le contraire. Il faudra également noter que le 2e week-end d'octobre 2014 ce sera la pleine lune, ce qui signifie, pas d'observations astronomiques possibles.

Répartition géographique des manifestations par région

Les initiatives ont été mises en place dans toutes les régions de France sauf en Corse. Elles sont réparties dans 86 départements. Il est intéressant de noter que cette année, le nombre de département qui a participé est un peu en hausse, ainsi que le nombre d'animation. L'information se diffuse beaucoup dans les départements les plus actifs initialement et on peut y observer une augmentation constante du nombre d'organisateur alors que dans les départements peu mobilisés le sont de moins en moins. Il faut donc faire un travail plus important d'information dans les territoires les moins actifs pour notre événement. Pour simplifier, l'axe Metz/Clermont Ferrand est quasi immobile, les Landes et le Massif central sont aussi totalement inactifs.

Cependant, on constate que les régions les moins actives sont aussi celles qui sont le moins concernées par la pollution lumineuse.



(Cf carte de la pollution lumineuse en France)

On a aussi pu remarquer une baisse des grandes agglomérations mais une nette hausse des communes de taille moyenne ($\pm 20\ 000$ hab.).

Notre action d'information ayant été tournée dans un premier temps vers les grandes agglomérations et les régions les plus marquées par ce phénomène (régions les plus peuplées et construites notamment) cela signifie que le travail effectué a effectivement porté ses fruits dans le sens visé au départ. Reste maintenant à mobiliser le reste du territoire. L'outre-mer a été très présente cette année plus que les autres années! Cet événement se développe donc aussi dans les DOM-TOM

Les initiatives ont été mises en place dans toutes les régions de France et dans tous les territoires d'Outre-mer, sauf en Corse. Elles sont réparties dans 87 départements, soit en légère baisse en comparaison à l'édition 2012. Les régions habituelles très dynamiques comme la région Rhône-Alpes, Île-de-France, Franche-Comté. Mais cette année on a une très belle implication de la région Poitou-Charentes, de la Bretagne, et du Midi-Pyrénées...! Les régions du Nord en revanche sont moins fournies en animation, comme le Nord Pas de Calais ou la Lorraine. Même la région IDF malgré son grand nombre de participants est en baisse. A noter cette année, la ville de Paris a organisé plus d'extinctions, l'Arche de la Défense a encore été éteinte par le Ministère de l'Écologie, ainsi que l'assemblée Nationale et le Sénat. Il faudra tenter à l'avenir d'obtenir plus d'extinctions significatives.

2. Acteurs de terrain impliqués

Les **416 structures** qui ont répondu à l'appel à participation du Jour de la nuit sont essentiellement des communes, des associations et des parcs naturels régionaux. Une grande partie de ces structures se sont associées pour cette édition du Jour de la Nuit et d'autres ont participé à l'animation de la soirée sans être organisateur de la logistique.

120 collectivités ont combiné extinction de l'éclairage public et animations pédagogiques, s'associant le plus souvent avec des associations locales. De même, une cinquantaine d'associations ont obtenu une extinction de l'éclairage durant leur animation. Au total, cette seconde édition du Jour de la nuit recense l'inscription de **274 collectivités locales**.

La question se pose maintenant de savoir si les anciens participants ne se sont pas réinscrits car ils n'ont pas vu le changement de date, si l'événement ne les intéresse pas ou si, dans le meilleur des cas, ils sont maintenant exemplaires en matière d'éclairage public... Les retours que nous avons sont soit liés au changement de date et au défaut d'organisation interne des organisateurs soit à la modification des parcs d'éclairages ou aux extinctions organisées. Ce dernier constat est de plus en plus vrai pour les petites communes.

(Liste complète des organisateurs, photos et bilans locaux supplémentaires sur le site internet du Jour de la nuit)

3. Opérations d'extinction de l'éclairage public

Les 274 collectivités participantes sont autant des petits villages que des grosses collectivités locales (ex. Lille, Bordeaux, Caen, Besançon, Lorient..).

De nombreux sites emblématiques ont été éteints (Arche de la Défense, Beffroi de Lille, Citadelle de Besançon etc.).

Les extinctions de l'éclairage public commencent à être admises. Certaines petites communes ont déjà mis en place des extinctions durant la nuit. Les questions sur la légalité d'une extinction sont de moins en moins nombreuses et les « peurs » qui y sont liées sont aussi moins mises en avant. L'aspect « économies budgétaires » a particulièrement marqué les esprits cette année, la crise économique jouant sur le contexte général.

Comme déjà souligné, la plupart des villes ont organisé en plus d'extinctions et d'animations pour le public. Cette dualité des manifestations donne la dimension informative souhaitée.

Les parcs naturels régionaux (PNR) sont toujours très actifs en participant directement ou en relayant auprès de leurs communes : une vingtaine de PNR ont participé à l'opération.

Le grand public a été invité à participer à 271 animations mises en place partout sur le territoire, organisées par les associations, collectivités locales, réserves naturelles, clubs d'astronomie etc. Dans certains départements la météo n'a pas été très clémente, mais heureusement la plupart des organisateurs avaient prévus des « plans B » et des activités en intérieur ont donc pris le relais des sorties nature ou des observations astronomiques prévues.

4. Retours médiatiques

Le bilan médiatique du troisième Jour de la nuit est important, surtout dans la presse locale et régionale. C'est celle qui nous intéresse le plus car ce projet vit grâce aux impulsions locales. C'est grâce à cette presse que les animations sont de plus en plus nombreuses et que le nombre de participants est en hausse. Nous avons pu recenser des centaines d'articles papiers mais surtout internet et passages radios ou télévisuels (en dehors de la communication mise en place par les collectivités locales dans leurs journaux). Cette année, nous avons remarqué que cet événement a été noté dans de très nombreux journaux et magazines dans les parties « agendas » ou « événements » du mois d'octobre (Terre sauvage, 60 millions de consommateurs, Revues espaces naturels...)

Le message repris par les médias a été globalement fidèle à « l'esprit » de l'opération et à l'objectif : sensibiliser à la pollution lumineuse et à ses conséquences et renouer un lien ludique et symbolique avec la nuit.

Médias nationaux

Ce Jour de la nuit a fait l'objet de sujets sur plusieurs radios nationales et locales : France Info, RTL, France Bleu, Radio France, AFP audio...

Des sujets ont été présentés aux journaux sur quelques chaînes télévisées nationales le 1er et le 2 octobre, ainsi que dans d'autres émissions d'environnement: 19/20 de France 3 national + régionaux, 19/45 de M6, BFM TV, la Chaîne Météo.

La presse quotidienne nationale a également relayé l'opération dans plusieurs journaux : Le Monde, Le Parisien, 20 minutes, Direct Matin, Métro

Plusieurs revues hebdomadaires ou mensuelles ont fait des sujets : 60 millions de Consommateurs, Politis, Ushuaia magazine, L'Esprit Village, Espaces naturels, Quelle Santé, Notre Temps, La Vie...

Médias locaux

Localement, la presse s'est très vite et très tôt emparée de l'événement : on dénombre sans doute plus de 200-300 articles diffusés le mois précédant le Jour de la nuit. Ce nombre important s'explique notamment par la communication effectuée localement par les structures y participant, en particulier les collectivités locales qui ont annoncé assez tôt leur participation.

Quelques noms de journaux : Ouest France, la Dépêche, le Progrès, la Provence, La Marseillaise, l'Est Républicain, Midi Libre, Nord Eclair, la Montagne, l'Alsace, Ouest France, Sud-Ouest, Paris Normandie, la Voix du Nord, Le Courrier picard etc...

Au niveau de la télévision locale, une dizaine de chaînes régionales France 3 ont organisé des plateaux au journal ou passé des reportages (régions Ile-de-France, Auvergne, Alpes, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes). Quelques télévisions locales ont diffusé des reportages.

Les radios locales, enfin, ont diffusé de nombreux reportages et interviews des acteurs locaux engagés dans le Jour de la nuit.

III – Conclusion : une mobilisation toujours aussi forte

Cette nouvelle édition du Jour de la nuit était un défi à plusieurs niveaux : d'une part les troisième éditions sont toujours assez difficiles à mener car le risque d'essoufflement ou de lassitude du projet peut apparaître si un réel besoin n'existe pas. D'autre part le contexte très particulier de crise financière et économique monopolisant totalement les sujets et les esprits la crainte de ne pas pouvoir faire émerger le thème était bien présente. D'autre part les subventions accordées à ce projet diminuées de 50% à un mois de l'événement a mis en péril la bonne réalisation du projet et nous a obligé à faire des choix et à réduire fortement nos objectifs en matière de création et de communication.

Mais malgré tous ces facteurs, cette édition a de nouveau permis de fédérer de nombreux partenaires et acteurs de terrain autour du projet commun de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse et de renouer un lien sensible entre les hommes et leur environnement nocturne. Cette édition est pour nous particulièrement réussie aux vues des difficultés financières et du contexte particulier.

Avec 400 manifestations organisées, 274 collectivités locales et 300 organisations locales organisatrices, ce cinquième Jour de la nuit est donc un succès confirmé. L'année dernière, 268 collectivités s'étaient inscrites et 150 organisations.

Nous avons également pu constater que depuis le premier Jour de la Nuit, plusieurs communes ont engagé des « plans éclairage ». Renouvellement du parc électrique, extinctions partielle ou totale de l'éclairage de la commune, diminution progressive de l'intensité de l'éclairage etc... Autant de décisions concrètes qui ont été prises et qui montrent la capacité d'impacter plus profondément les politiques en matière d'éclairage. Les associations d'éducation à l'environnement ont vu en la redécouverte de la nuit, un fort potentiel pédagogique pour amener le public à réfléchir à des sujets transversaux comme protection de la biodiversité, réchauffement climatique ou disparition du ciel étoilé.

Cette nouvelle édition a confirmé la capacité à monter des partenariats entre les collectivités territoriales et les associations autour d'un projet commun. Le Jour de la Nuit reste avant tout une victoire de l'action citoyenne.

Vers une nouvelle édition du Jour de la nuit

La demande des organisateurs de terrain étant toujours très forte pour renouveler l'opération, les partenaires de l'opération ont décidé de poursuivre la démarche en 2014. Le Jour de la nuit aura donc lieu le **samedi 20 septembre 2014**. Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet www.jourdelanuit.fr à l'été 2014.

Rendez-vous le
Samedi 20 septembre 2014
pour la 6^{ème} édition du
Jour de la Nuit !

Annexe I : Partenaires du Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit a été organisé par 20 partenaires réunis par l'association Agir pour l'environnement et soutenus par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'énergie. L'originalité de cette plateforme a tenu à la diversité d'activités des partenaires : associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire, professionnels de la gestion des espaces naturels, associations de collectivités locales et associations de protection de l'environnement. Sous l'impulsion de la coordination d'Agir pour l'environnement, l'ensemble des partenaires a joué un rôle moteur en termes de mobilisation et d'appropriation de l'événement. Nous espérons vraiment être de plus en plus nombreux à être partenaires et à soutenir cette opération.

Contact pour le Jour de la Nuit :

Agir pour l'environnement, coordinateur du Jour de la Nuit
2, rue du Nord – 75 018 Paris
Tél : 01.44.92.00.11 / Fax : 01 40 31 02 39
contact@jourdela nuit.fr

www.agirpourenvironnement.org
www.jourdelanuit.fr